



# LA PARENTALITE : comment aider et accompagner les parents en difficultés dans une situation de placement

La **parentalité** qualifie le lien entre un adulte, homme ou femme, et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle ce lien s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement, l'éducation et le bien-être de l'enfant. Ce lien suppose un ensemble de fonctions et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) dont la finalité est l'intérêt supérieur de l'enfant. L'évolution familiale a engendré une diversification des situations familiales et a contribué à la conception de nouveaux mots : Monoparentalité, Beau-parentalité, Mono-parentalité, .... La Parentalité permet d'aborder les situations complexes et de faire évoluer les représentations de la famille (famille d'accueil, adoption, recomposition familiale, homoparentalité...). Le soutien et l'accompagnement des parents ne cessent de se développer.

## CONTEXTE :

« La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant ». **définition de la parentalité du Comité National du soutien à la parentalité**

## LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE SOUTIEN A LA PARENTALITE SONT :

- La reconnaissance du parent, comme premier éducateur de l'enfant ;
- Les dispositifs et les actions de soutien à la parentalité s'adressent à l'ensemble des parents ;
- La prise en compte du principe d'égalité homme/femme dans l'exercice de la parentalité ;
- Le respect des places, statuts, et rôles de chacun : les parents de l'enfant, les professionnels qui accompagnent les enfants



## OBJECTIFS :

- Identifier les actions qui visent à améliorer le bien-être de l'enfant et/ou des parents ;
- Travailler et agir sur les « compétences parentales »
- Permettre aux parents de construire des repères éducatifs et enfin de soutenir des initiatives parentales ;
- Rechercher l'accord ou l'adhésion des parents ;
- Valoriser des compétences parentales ;
- Adopter une posture professionnelle de guidance et d'aide sans se positionner en expert.



**Programme Jour 1 :** Approche théorique de la parentalité, identifier les droits et les devoirs des parents. Reconnaître les compétences parentales, les définir et savoir les valoriser afin d'accorder une place suffisante aux parents. Définir la notion de compétences. **Jour 2 :** A partir de situations cliniques, les professionnels produiront une intelligence collective et des connaissances communes afin de construire des repères éducatifs capables d'aider les parents dans la démarche de parentalité. Exercices pratiques afin d'adapter les pratiques d'accompagnement. Outils de médiation et de recherche d'adhésion et de participation des parents. **Jour 3 :** Définition de la compétence parentale – identification des compétences dans le respect de chacun des parents, du milieu socio culturel. Faire levier et encourager. Exercices d'analyse de pratiques au service d'un ajustement des pratiques.

## Inscription

- sur le site [www.eests.org](http://www.eests.org) (dossier d'inscription à télécharger)
- par mail à [formationcontinue@eests.org](mailto:formationcontinue@eests.org)
- En venant retirer un dossier d'inscription directement sur les sites. Dossier à renvoyer **par voie postale** sur le site choisi, en mentionnant « Service Formation Continue ».

## Informations complémentaires.



**Durée : 3 jours soit 18 heures**



## Lieu

EESTS Lille Métropole :  
22 rue Halévy – 59000 LILLE  
03.20.93.76.16





## Prérequis

- Justifier d'une activité professionnelle dans le champ de l'action sociale et/ou médico-sociale
- Justifier de compétences, formations, expériences de stage ou tout autre élément de preuve des compétences acquises dans le cadre de l'accompagnement de la personne vulnérable



## Modalités et délais d'accès

Inscription auprès de l'EESTS Lille sur le site [www.eests.org](http://www.eests.org)

Demande par mail à [formationcontinue@eests.org](mailto:formationcontinue@eests.org) ou contact téléphonique au 03.20.93.23.32.



## Méthodes pédagogiques mobilisées

- Cours théoriques
- Travaux de groupe, mise en situation
- Apports méthodologiques
- Accompagnement de parcours
- Accompagnement à la certification



## Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances
- Analyse de pratiques (étude de cas clinique)
- Evaluations formatives par retours sur les productions écrites et par debriefing ;
- Construction et écriture d'un Dossier de Pratiques Professionnelles
- Sanction : Certification visée **Dossier de Pratiques Professionnelles**



## Validation par blocs de compétences

NON



## Accessibilité

Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, boucle audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...)

Pour nous faire part d'éventuels besoins spécifiques, en cas de reconnaissance Travailleur Handicapé ou en cas de troubles nécessitant un aménagement, nous en informer à l'adresse [referenthandicap@eests.org](mailto:referenthandicap@eests.org) .



## Voie d'accès

Formation continue



## Intervenants

Les intervenants qui accompagnent et encadrent les professionnels et adultes en formation sont des professionnels issus des champs de l'action sociale et médico-sociale, des formateurs chercheurs, des psychologues, des directeurs d'établissements, et des cadres pédagogiques de notre centre de formation.

Tous sont hautement qualifiés et répondent aux exigences qualité et de certification.



## Coût

## Contact



[formationcontinue@eests.org](mailto:formationcontinue@eests.org)

## Indicateurs de résultats

LA CERTIFICATION EST NOUVELLE. Nous ne sommes pas en mesure de proposer des indicateurs de résultats. Néanmoins, ces certifications sont proposées dans d'autres régions avec des résultats proches de 100%